



Assemblée générale du 5 mai 2018

Compte rendu

Étaient présents :

Béatrice AMOURIAUX, Nathalie AUZEMERY, Bernard BELLEGY, Julie BELLEGY, Michèle BOIVIN, Catherine CHARVET, Annie GENESIO, Régis GOSSELIN POIDEVIN, Marilor GREGORAT, Véronique HEYNEN-RADEMAKERS, Hélène JAYET, Sophie LEONETTI, Françoise LESTANG, Clémence LEYVAL, Amandine LLOBREGAT-EGRETAUD, Virginie LUCET, Nadia MORIN, Patricia POIRIER, Régine RASTOLL, Sarah RAVAUD, Fabienne ROTA, Jessica ROY PASTOR, Gianluca SFERLAZZO, Hayley SHEPPARD, Isabelle TESTE, Claire TOMBEUR, Manuela VALVERDE, Luc WALLYN, Laurence WEBER, Estelle WOLFFER.

Étaient excusés avec pouvoir :

Colette BERQUE, Marie-Christine BRUNAUT, Katherine CAMARA LOPEZ, Nadine CARPENTIER, Marianne CASSE-RUMEAU, Ariane CESAR, Agnès CHARPENTIER, Nadine COLET, Catherine DELBROUCK, Sarah DELCOURT, Jean-Michel DELFOSSE, Valérie DELMULLE, Johanne DERUMIER, Céline DIARD, Véronique DUCOFFRE, Mélissa DUPIN, Sophie-Anne DUVAL, Philippe ECHEGARAY, Annick GOGUILLON, Stéphanie LEBouc, Bérangère LEROY, Christine MEUNIER, Catherine NYSSSEN, Marie-Claire PERROT, Jean-Michel PIQUEMAL, Johanne POTUMS, Sylvie REMES, Monique ROWIER, Marie José SCHNETZLER.

Le quorum est atteint.

Bernard BELLEGY, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare ouverte l'assemblée générale qui ponctue la 4^{ème} année d'existence de LPEFB.

Claire TOMBEUR, secrétaire, présente l'ordre du jour.

Les rapports concernent la période de mai 2017 à mai 2018 (pas d'année civile).

Rapport d'activité

Dans le domaine de la formation

Les Ateliers-Permanences et les Conseillers Enseignants

Élaboration de la formation des CE, gestion des candidatures, suivi des candidats et de ceux qui sont déjà en activité, réponses aux demandes du public, réponses aux demandes d'information des Conseillers Enseignants eux-mêmes.

Mise à jour de la liste des Conseillers Enseignants en France et en Belgique.

Finalisation du Niveau 1 LPEFB agréé par la fondation Bach

Mise à jour des dossiers formateurs et participants.

Élaboration des rapports de formation pour le Centre Bach

Cette démarche s'inscrit dans le suivi qualité de la formation.

Chaque formateur à chaque stage doit remplir ce document et l'envoyer au secrétariat de LPEFB. Ces derniers doivent être tenus à disposition du Centre Bach pendant 5 ans.

La Petite École des Fleurs de Bach

1117 route de Coutal • 47340 La Croix-Blanche – France

Association 1901 n° W471002636 • SIRET : 801 723 305 00018 • Tél. (secrétariat) : +33 (0)6 24 23 08 07

info@lpefb.com - www.lapetiteecoledesfleursdebach.com

Mise en place du Niveau 1 par correspondance (CPC)

Licence demandée et obtenue auprès du Centre Bach.

Jusqu'à présent, une seule personne était agréée en France pour ce cours par correspondance (Corinne CASPARIAN). LPEFB a eu envie de participer à cette diffusion. Ce cours a beaucoup de succès.

LPEFB a eu à cœur de rendre accessible ce programme par un coût abordable : 245 € + 15 € d'adhésion.

Niveaux 2 et 3 LPEFB

LPEFB est en train de finaliser les niveaux 2 et 3 afin d'en demander l'agrément au Centre Bach.

Attestations de participation aux formations

C'est LPEFB désormais qui délivre les attestations. Cela permettra de connaître le nombre de personnes formées par LPEFB pour chacun des niveaux.

Formation de formateurs

La formation de formateurs a évolué courant de l'année dernière grâce au développement des Ateliers-Permanences. Dans les années précédentes, la formation était sous forme de compagnonnage. Aujourd'hui, le futur formateur doit avoir suivi le cursus de Conseiller Enseignant : formation initiale (2 jours) + 2 cycles complets d'Ateliers-Permanences + demande pour devenir formateur Niveau 1. Cette demande est envoyée au Centre Bach. Lorsque la demande est validée, le futur formateur pourra co-animer un Niveau 1 avec un formateur agréé. Il termine ensuite son cursus par l'organisation et l'animation d'un Niveau 1 en présence d'un formateur référent. LPEFB dispose d'un Comité Formation composé à ce jour de Bernard BELLEGY et de Véronique HEYNEN-RADEMAKERS.

LPEFB est favorable à l'éclosion de formateurs fidèles au message du Dr Bach.

Prise en charge de formations

Régulièrement, LPEFB reçoit des demandes de prise en charge de formations dans le cadre de la formation professionnelle continue. Une première démarche a été tentée, sans succès.

Amandine LLOBREGAT-EGRETAUD, chargée de ce dossier, va renouveler la demande de numéro de déclaration d'activité de formateur avec le soutien des autres formateurs.

Dans le domaine de la communication et de la visibilité de LPEFB

Réseaux sociaux

Virginie LUCET publie les activités de LPEFB et des membres actifs sur un compte Facebook.

Stéphanie LBOUC gère les activités de Twitter.

Régine RASTOLL est la référente pour la newsletter : 4 publications par an + publications ponctuelles sur un thème précis. 1300 personnes sont inscrites à la newsletter.

Salons

Plusieurs salons sont soutenus par LPEFB par une participation financière et matérielle (kakémonos, banderoles, dépliants).

Le matériel circule au sein des régions. Une personne est responsable du matériel par secteur et le fait circuler en fonction des besoins.

Site internet

- Mise à jour et évolution du site (création de nouveaux menus : Ateliers-Permanences, Conseillers Enseignants, documents pour conseillers...).

- Création d'un nouveau site en cours, nécessaire au vu de l'évolution de l'association et de ses activités. Ce nouveau site vise également à optimiser la visibilité de LPEFB et de ses activités.
- Anne CHAUDIER, webmaster et informaticienne, a été rémunérée pour la première fois en 2017 pour la gestion du site internet.

Réunions téléphoniques

Pour assurer le fonctionnement de LPEFB, de nombreuses réunions se font par téléphone.

Ces conférences virtuelles sont accessibles à l'ensemble des membres actifs (MA) sur simple demande auprès de LPEFB (ex : réunions des groupes de travail).

Les réunions téléphoniques devraient évoluer vers des conférences visuelles. Messenger semble être un bon outil de communication à tester. Véronique va se renseigner.

Proposition d'utiliser Skype mais cela nécessite une bonne couverture réseau, ce qui n'est pas le cas sur l'ensemble de la France.

Secrétariat

- Recherche et mise en place d'outils informatiques (classement, télétravail, etc.) ;
- Élaboration et mise en place de modes de fonctionnement en lien avec de nouvelles activités (attestations formations/ateliers, matériel salons, etc.) ;
- Préparation des réunions, envoi des reçus/factures, réponses aux demandes d'infos par téléphone, élaboration de réponses types (mails), réponses aux demandes/erreurs (ou non) sur registre des MA, perte de mot de passe, etc.
- Réponses aux nombreuses demandes d'informations transitant par le formulaire contact du site.
- Nécessité de faire évoluer le fonctionnement du secrétariat, notamment par la création d'une base de données permettant l'automatisation de certaines tâches.

Groupes de travail

Isabelle TESTÉ a pris en charge la coordination des groupes de travail.

Un questionnaire/sondage a été envoyé à tous les MA afin de faire un point sur le fonctionnement, les besoins et désirs des membres de l'association.

Rapport d'activité voté à l'unanimité.

Rapport financier 2017

Cf. Compte de résultat distribué et annexé

Luc WALLYN, trésorier, commente le compte de résultat.

Le résultat de cette année est de 7730,61 €, ce chiffre est surtout dû à l'explosion du nombre d'adhérents. Les cours par correspondance sont également un apport important de recettes.

Il répond ensuite aux questions posées par l'assemblée :

- Le cours par correspondance rapporte à LPEFB une recette de 77€/étudiant.
- La banque de LPEFB est le Crédit Coopératif : les frais bancaires ne sont pas les moins chers mais c'est une coopérative qui va dans l'éthique de LPEFB.
- Une question est posée sur le décalage entre les recettes de la formation CE (700 €) et les dépenses (702 €) : Les formateurs de la formation CE ont animé bénévolement les 2 journées et ont été défrayés à la hauteur des frais engagés.

Approbation des comptes

Comptes approuvés à l'unanimité.

Quitus de gestion

Voté à l'unanimité.

Cotisation 2018

Cotisation membre actif : 50€ / an

Adhésion : 15€ / an

Il est **voté à l'unanimité** que le montant de la cotisation et celui de l'adhésion restent inchangés.

Activités prioritaires 2018

Nécessité de réduire les priorités pour être sûr de pouvoir les mener jusqu'au bout.

Projets prioritaires de 2017 : beaucoup de choses ont été réalisées mais d'autres restent en suspens (Niveau 2 et automatisation de la gestion des adhésions).

Priorités absolues

- ❖ Finalisation des Niveaux 2 et 3 qui représentent le « squelette de l'association » ;
- ❖ Visibilité de LPEFB : communication internet, réseaux sociaux, présence de LPEFB sur le terrain, par exemple avec la création d'un grand événement ;
- ❖ Formation de formateurs car des régions manquent cruellement de formateurs, notamment la région PACA.

D'autres projets non prioritaires sont abordés :

- Valorisation du rôle et du travail des CE ;
- Valorisation de l'accompagnement des CE ;
- Numéro de déclaration d'activité pour la formation professionnelle continue.

Une attention doit être portée à ne pas enfermer les projets et décourager les personnes motivées, engagées dans les groupes de travail.

Priorités votées à l'unanimité.

Élection d'un trésorier adjoint

Nadia MORIN est élue comme trésorière adjointe.

Questions diverses

Assurance

Une question est posée sur la responsabilité civile de LPEFB. Seules les manifestations où est engagée LPEFB sont couvertes par l'assurance de LPEFB.

Les CE qui animent les Ateliers-Permanences le font en leur nom propre et ne sont donc pas couverts par l'assurance de l'association.

Pour les responsabilités civiles individuelles, Jessica ROY PASTOR propose de contacter l'assurance MEDINAT afin d'obtenir un devis.

Charge de travail du bureau

Nadia MORIN interpelle sur la charge de travail du bureau qui est « énorme ». Elle pointe le risque de l'épuisement de l'équipe et une nécessaire réflexion sur le redéploiement des tâches administratives de l'association.

Perte des adhérents

Une question est posée concernant la perte des adhérents.

En effet, il semblerait que les personnes adhèrent lors de leur participation à des formations mais ne renouvèlent pas ensuite leur adhésion.

Des adhérents n'ont pas reçu la date de renouvellement de l'adhésion. Johanne POTUMS a relancé bénévolement les derniers adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion. De nombreuses relances pour très peu de retours.

Démissions au sein du conseil d'administration

Le président annonce qu'il y a eu deux démissions : Valérie RUFFIÉ et Cécile GRANGE.

Ces démissions sont l'occasion de nous questionner sur la place et le rôle de chaque organe (bureau – CA) de l'association. C'est aussi l'opportunité de redéfinir notre mode de fonctionnement, à tous les niveaux (CA, bureau, membres actifs, adhérents) afin de le rendre plus fluide, plus efficace et avec pour fondement la confiance mutuelle.

Le président clôture l'assemblée générale, soulignant que nous nous retrouvons autour des valeurs morales de LPEFB : « Rappelons-nous que LPEFB a été créée dans un esprit d'ouverture ».

Annexe : Compte de résultat 2017-2018